

Zeitschrift: Naturwissenschaftlicher Anzeiger der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die Gesammten Naturwissenschaften

Herausgeber: Allgemeine Schweizerische Gesellschaft für die Gesammten Naturwissenschaften

Band: 2 (1818)

Heft: 7

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NATURWISSENSCHAFTLICHER ANZEIGER der allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die gesammten Naturwissenschaften.

Den 1. Januar

No. 7.

1819.

Essay sur la formation du Vallon de Monetier qui sépare le Mont Salève en deux parties inégales, par J. André De Luc.

(Suite.)

Mais pourquoi nous arrêter à prouver que, quelque rapide qu'on ait supposé la retraite des eaux de la mer de dessus nos continens, cette retraite dut être très lente dans le bassin du lac de Genève et encore plus lente dans les Vallées de l'Arve, si nous trouvons des preuves que la retraite générale des eaux fut elle-même très graduelle.

Nous trouvons ces preuves dans le même livre qui nous apprend l'origine de l'Univers, celle de l'homme et de tous les êtres organisés qui peuplent la terre, qui nous fait connoître d'une manière très succincte les révolutions que notre globe a subies depuis sa création et en particulier les différentes circonstances du Déluge qui détruisit la première race des hommes, en même temps que la terre qu'ils habitaient.

C'est dans le récit des circonstances de cette dernière catastrophe que nous trouvons les preuves de la lenteur avec laquelle les eaux se retirèrent.

Moïse assigne environ un an à la période renfermée entre l'entrée de Noé dans l'Arche et sa sortie. Mais la Révolution avait déjà commencé avant l'entrée de Noé dans l'Arche, et elle pouvait n'être pas terminée puisque l'Arche prenait terre sur une Montagne, Noé vit que les eaux se retiraient encore et que leur retraite pouvait n'être pas achevée pour les plaines les plus basses lors qu'il sortit de l'Arche.

Moïse parlant de la diminution des eaux y revient à quatre reprises différentes *) à des distances de temps d'environ deux mois chacune, ensorte que depuis le moment où les eaux cessèrent de se renforcer et où elles commencèrent à se retirer, jusqu'à celui où la terre fut sèche, il s'écoula près de 8 mois ou plus exactement 7 mois et 21 jours.

L'histoire naturelle ou la géologie viennent à l'appui de ce récit. L'ancien lit de la mer se découvrit sans que l'eau, en se retirant ravageat les collines et les plaines à couches régulières de sable mobile **), telles qu'on en voit dans plusieurs pays et surtout dans le Nord de l'Allemagne et en Italie. Si, par exemple, la mer s'était retirée avec violence de dessus les parties basses de l'Italie, ses eaux auraient entraîné avec elles sous la forme d'une boue, l'immense accumulation de sable terieux qui compose les collines sans nombre situées entre les Appenins et la mer Adriatique d'un côté et la Méditerranée de l'autre: au lieu de cela nous trouvons ces accumulations de la hauteur de 2 à 300 pieds déposées par lits horizontaux que la mer n'a pas eu la force d'emporter en se retirant.

Nous avons fait voir dans une autre occasion que l'absence des cailloux roulés aux défilés de Cluse et de St. Maurice ***), dans les

*) Genèse Chap. VIII. v. 3. 5. 11. 13. 14.

**) Lettres physiques et morales etc. par J. A. De Luc, Tome V. p. 650. 1779.

***) Je ne parle ici que de la longue Colline couverte d'un vignoble sur la rive droite du Rhône; car j'ai appris qu'il y a un grand nombre de blocs de granite aux environs du Village de Verosa situé sur le plateau qui domine St. Maurice sur la rive gauche du Rhône. J'ai vu aussi des blocs de la même roche au dessus de Monthey et de Colombey etc. Ces amas distincts